

IV. Stratégies d'adaptation

Les ménages ayant fait recours à la réduction de leur alimentation durant la période couverte sont résumés comme suit : 19% des sites sentinelles de la Moughataa de Khabou ont réduit leur alimentation contre 33% des sites sentinelles des Moughataas de Sélibaby et Ould Yengé.

Au total, la proportion de sites sentinelles ayant eu recours à des stratégies négatives durant la période couverte a été jugée faible au niveau de 56% sites sentinelles, suivi de moyen au niveau de 29% sites sentinelles. On note, par ailleurs, durant cette même période, que 14% des sites sentinelles citent un niveau élevé de stratégie d'adaptation contre moins de 2% des sites sentinelles déclarant aucune stratégie. Cette situation pourrait s'expliquer par l'assistance alimentaire en vivres et cash de l'Etat via les boutiques EMEL et les ONG au niveau des sites sentinelles (voire section-assistance reçue). Aussi, bien que les rendements agricoles aient été faibles, les stocks alimentaires ne sont pas encore épuisés.

V. Nutrition

La situation des enfants amaigris selon les observations des membres des comités, durant la période suivie a été jugée de faible avec 51% à moyenne avec 48% sur l'ensemble des sites sentinelles. Par ailleurs, 57% des sites sentinelles signalent des cas rares de diarrhées. Cette situation pourrait se justifier, selon la Direction Régionale de l'Action Sanitaire, de la disponibilité des CRENAS dans toutes les formations sanitaires du Guidimakha justifiant ainsi le bon accès à ces centres. En plus des CRENAS, il existe 46 Unités de Santé de Base (USB) qui prennent en charge la malnutrition aiguë sévère sans complication.

VI. Faits exceptionnels

Les faits exceptionnels marquants enregistrés durant la période analysée sont :

- L'envahissement de certains sites par les orpailleurs au niveau de la commune d'Ould Mbonni ;

- Des cas de divagation animale signalés au niveau de la Commune de Souvi ;
- L'envahissement des singes au niveau de la localité de Gourel Adama dans la Commune de Wompou ;
- L'invasion aviaire durant le mois de novembre et décembre dans la Commune d'Arjar. La Délégation Régionale du Développement Rural, quant à elle, a enregistré des cas d'invasion aviaire dans les Communes de Arr, Arjar et Bouilly durant la même période.

S'agissant des feux de brousse, aucun cas n'a été signalé par les sites sentinelles. En revanche, la Délégation Régionale de l'Environnement et du Développement Durable a, de son côté, enregistré quelques cas de feux de brousse mineurs dans les Communes de Khabou, Gouraye Wompou, Hassi Cheggar et Arr durant les mois de novembre et décembre 2019, janvier et février 2020. Le cumul des superficies brûlées a été chiffré à 2,68 km².

VII. Assistance reçue

Quelques sites sentinelles ont reçu une assistance humanitaire, il s'agit de :

- .11% des sites ont reçu une assistance alimentaire ;
- .28% des sites ont reçu une assistance en cash transfert ;
- .39% des sites sentinelles communautaires ont eu accès aux boutiques EMEL du CSA ;
- .15% des sites sentinelles ont reçu des kits d'hygiène ;
- .12% des sites sentinelles ont reçu un appui en produits vétérinaires.

VIII. Recommandations

Les recommandations découlant de l'analyse des données sont les suivantes :

- Multiplier les pare feux pour lutter efficacement contre les feux de brousse ;
- Mettre en place des couloirs de passage pour les animaux ;
- Multiplier les forages pastoraux en concertation avec les populations locales afin d'éviter des conflits ;
- Distribuer des vivres pour les ménages vulnérables ;
- Assister les éleveurs en aliments de bétail et en produits vétérinaires.

Bulletin d'informations N°02 pour le trimestre Novembre-Décembre 2019 et Janvier 2020. Les données ont été collectées pendant trois mois par les comités de sites sentinelles communautaires. Ce bulletin a été produit par l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire du Commissariat à la Sécurité Alimentaire du Guidimakha avec l'appui technique d'Action Contre la Faim sur financement du PAM/ECHO et de l'Union Européenne à travers le RIMRAP. Ce financement a pour but de construire un solide mécanisme d'alerte précoce, de préparation et de planification des réponses aux chocs affectant la sécurité alimentaire et la nutrition des populations en Mauritanie.

Pour toutes informations complémentaires, merci de contacter :

- **Ahmed Ould KHAYRI**, Délégué Régional du CSA à Sélibaby, Email : akhayri90@gmail.com
- **Thierno N'Diaye BA**, Chef de projet DRR d'Action Contre la Faim à Sélibaby, Email : tba@mr.acfspain.org
- **Thierno Sambara CAMARA**, Gestionnaire d'informations DRR à Action Contre la Faim à Nouakchott, Email : tcamara@mr.acfspain.org

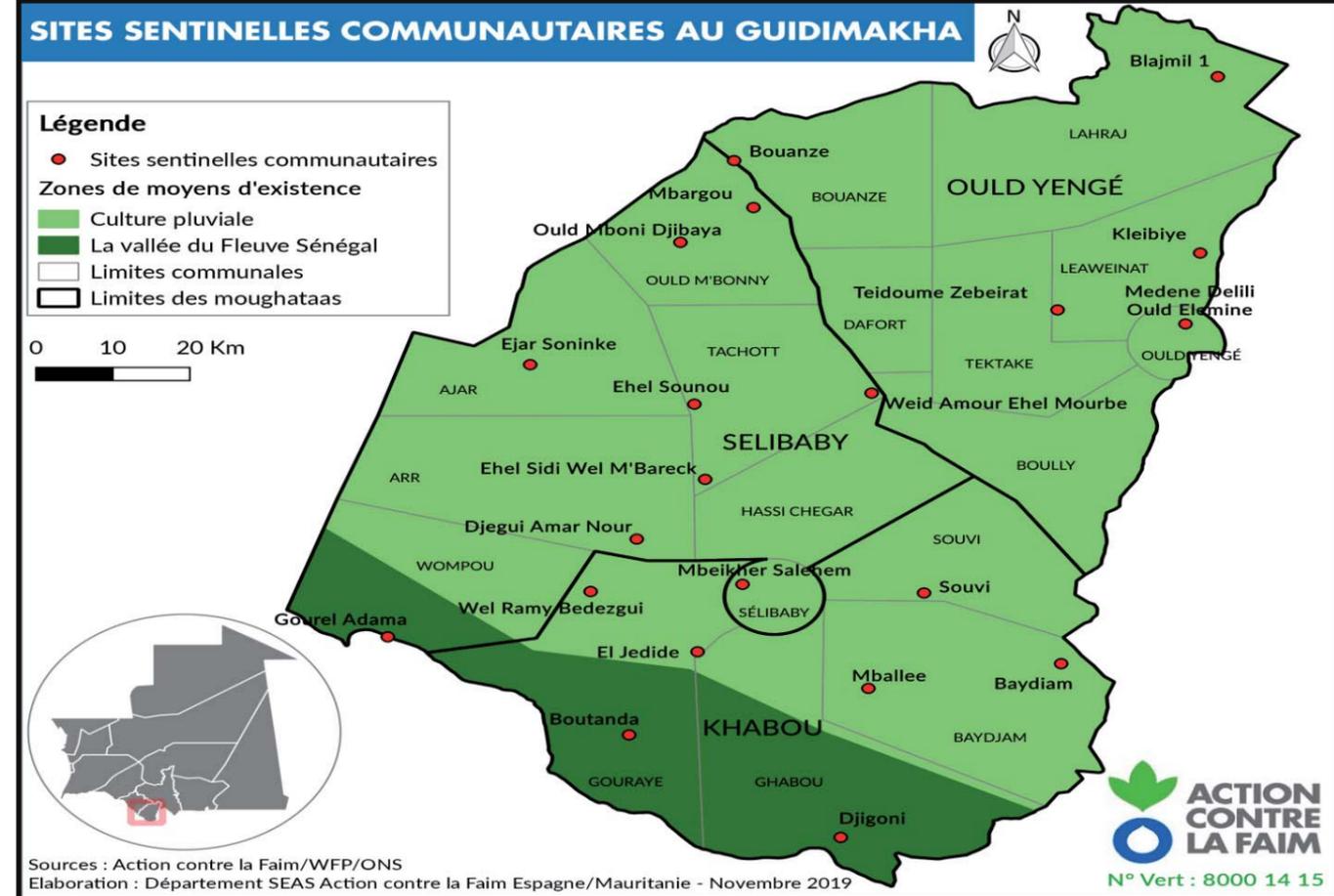
Bulletin d'informations sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition

Guidimakha

Période Nov. Déc. 2019 à Jan. 2020

POINTS SAILLANTS :

- ➔ Fin de la campagne agricole marquée par la faiblesse des rendements occasionnée par les dégâts des pluies diluviennes du mois d'août et des longues pauses pluviométriques enregistrées ;
- ➔ La disponibilité du pâturage a été jugée moyenne dans l'ensemble des sites sentinelles de la Wilaya ;
- ➔ Les conditions d'abreuvement et l'état d'embonpoint des animaux sont jugés moyens respectivement dans 60% et 79% des sites sentinelles ;
- ➔ Les principales céréales disponibles sur les marchés sont le riz, le blé, le maïs et le sorgho ;
- ➔ Les principales denrées consommées sont le riz avec 65%, suivi du sorgho avec 17% des sites sentinelles ;
- ➔ 14% des sites sentinelles disent avoir adopté des stratégies négatives de réduction de leur alimentation en qualité et en quantité ;
- ➔ Seuls 12% des sites sentinelles ont signalé des cas de faits exceptionnels ;
- ➔ 31% des sites sentinelles indiquent avoir reçu une assistance humanitaire.



I. Agriculture

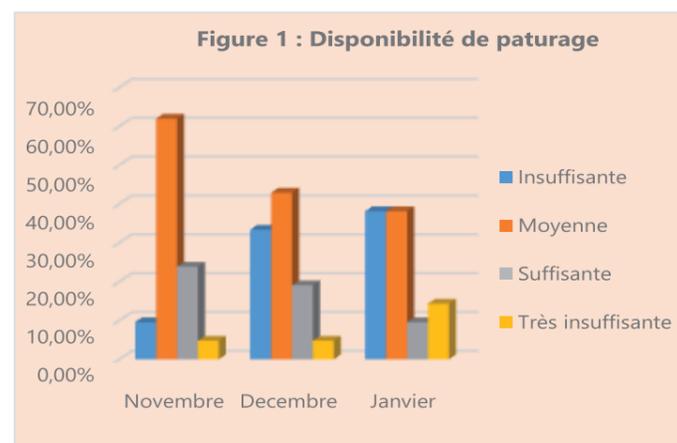
1.1. La situation agricole

Il ressort des informations issues des sites sentinelles de la Wilaya du Guidimakha que la saison agricole de l'année 2019 n'a pas été bonne du fait de plusieurs facteurs, dont les pluies diluviennes du 24 au 26 août 2019 et les longues pauses pluviométriques du mois de juillet qui ont provoqué la destruction des champs de culture pluviale (Diéri).

II. Elevage

2.1. La disponibilité du pâturage :

Au cours de la période analysée, la disponibilité du pâturage a été jugée moyenne dans l'ensemble des sites sentinelles de la Wilaya du Guidimakha. Cependant, elle se réduit, progressivement au fil des mois, **de moyenne** (de plus de 60% à 38%) **à très insuffisante** (de plus de 4% à plus de 10%).

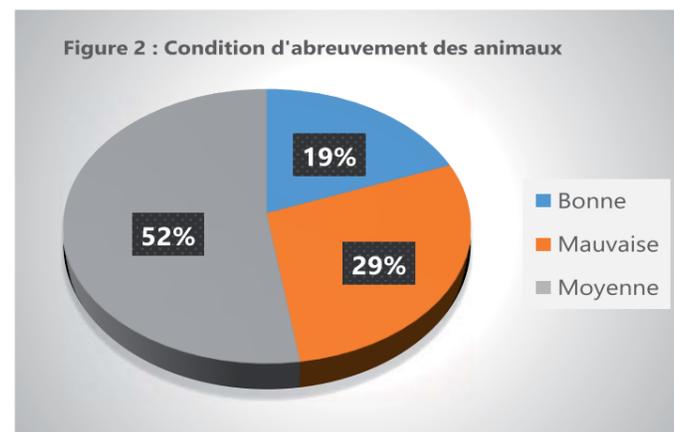


Ce déficit pourrait se justifier par la forte pression qu'exercent les transhumants avec la forte présence de bétail enregistré au niveau de la Wilaya. Par ailleurs, les informations secondaires issues du service technique de la Délégation du Développement Rural de la Wilaya indiquent des poches déficitaires de pâturage dans les zones habituelles de réserves pastorales telles que les Communes de Lahraj, Bouanze, Dafort, Ould Mbonni, Aweinatt, Ould Yengé Tektaké et Ajar. A noter que ces communes accusent un déficit pluviométrique depuis ces trois dernières années par rapport à l'année 2016.

2.2. Les conditions d'abreuvement

Les conditions d'abreuvement des animaux courant cette période analysée sont jugées comme suit : moyennes au niveau de 52% des sites sentinelles, mauvaises dans 29% des sites sentinelles et bonnes dans 19% des sites sentinelles. En comparaison avec les données du trimestre précédent, on constate que le niveau d'appréciation "bonne" qui était de 44% en moyenne de l'ensemble des sites sentinelles à fortement diminué au fil des mois. Ceci pourrait être due à plusieurs facteurs, dont l'accessibilité des points

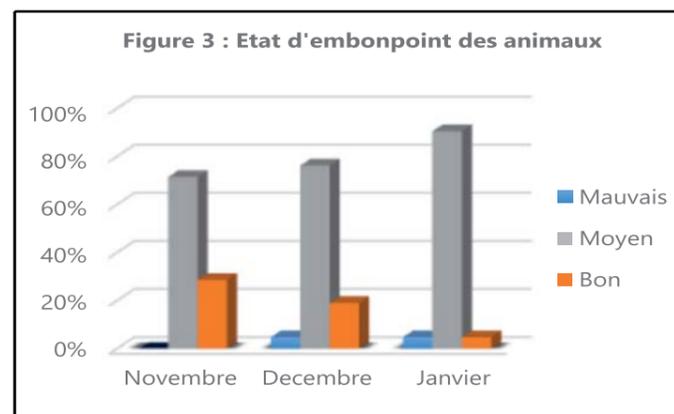
d'abreuvement durant les périodes de pluie qui est différente de la période hors pluies. A ceci s'ajoute le tarissement des eaux de surface en ce début de saison sèche.



Selon la Délégation Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement, quatre (04) forages pastoraux sont, actuellement, fonctionnels. Il s'agit des forages de Tejalett Naji et Echkata dans la commune de Baidiam, un forage à Berellé (zone de forte concentration) dans la commune de Souvi et le forage de Moylaha dans la commune de Bouilly. A l'exception de ces forages, l'ensemble des autres forages pastoraux sont à l'arrêt, car ne fonctionnant que durant la période de mars à juillet de chaque année. Cela étant, le nombre de forages et de puits pastoraux restent insuffisants pour répondre aux besoins du cheptel de la Wilaya et des transhumants. Les bergers et les transhumants font souvent recours aux puisards pour abreuver leurs animaux.

2.3. Etat d'embonpoint des animaux

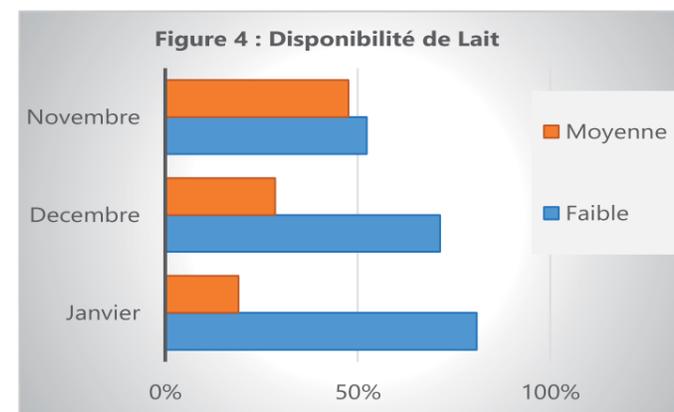
L'état d'embonpoint des animaux pour la période analysée (novembre 2019 à janvier 2020) est jugé moyen, oscillant autour de 79% des sites sentinelles. Cette situation montre que les ressources pastorales bien que minimes ne sont pas encore totalement épuisées, profitant ainsi aux animaux.



De l'avis de la Délégation Régionale du Développement Rural, l'état d'embonpoint est jugé normal. Cependant, cet état d'embonpoint jugé bon régresse au fil des mois.

2.4. La disponibilité du lait :

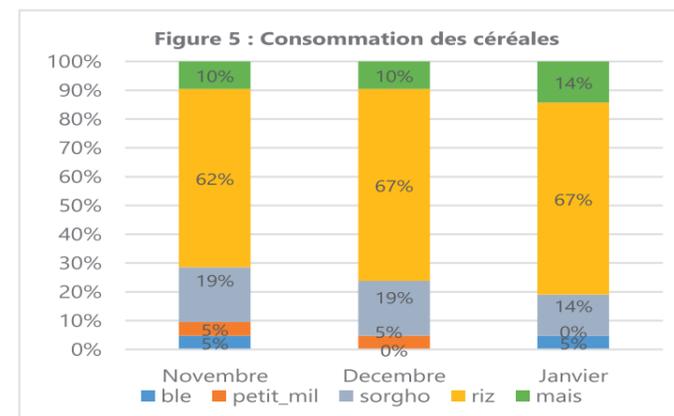
Malgré l'état d'embonpoint jugé moyen dans les sites sentinelles, la disponibilité du lait durant la période couverte est jugée faible, avec une régression au fil des mois de la période analysée. Ceci pourrait être liée à la période hors saison de pluie d'une part, la forte dépense en énergie des animaux parcourant de longues distances à la recherche de pâturage, d'autre part. A noter, aussi, que durant les pluies diluviennes, plusieurs vaches ont été portées disparues (11405 bovins emportées par les eaux selon le rapport d'évaluation rapide des dégâts causés par les inondations au Guidimakha de septembre 2019), ce qui pourrait aussi expliquer cette faible disponibilité du lait.



III. Consommation et disponibilité alimentaires et le suivi des marchés

3.1. Consommation alimentaire et sources d'eau

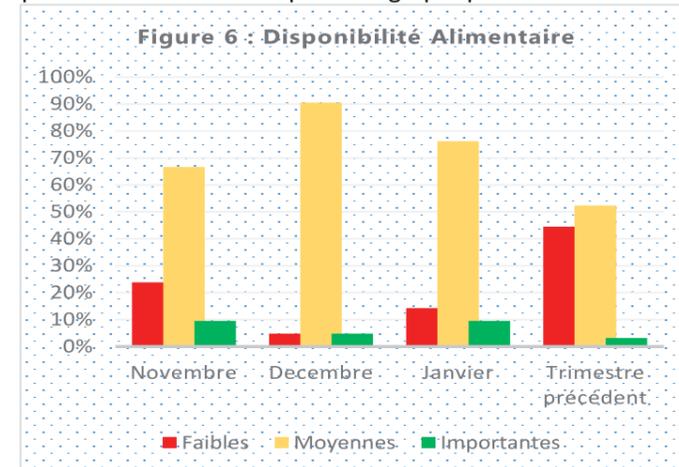
Les principales denrées consommées durant la période observée sont : le riz local au niveau de 65% des sites sentinelles, suivi du sorgho dans 17% des sites sentinelles, le maïs au niveau de 11% des sites sentinelles, le blé et le petit mil dans seulement 6% des sites sentinelles.



3.2. Disponibilité alimentaire

Pour la disponibilité des céréales, la période analysée a été jugée moyenne au niveau de 78% des sites sentinelles contre 52% au niveau des sites sentinelles pour la période

précédente comme indiqué sur le graphique ci-dessous :



On constate, sur ce graphique, qu'il y a une diminution de la disponibilité alimentaire de 90% en décembre 2019 à 76% des sites sentinelles en janvier 2020. Ce qui pourrait indiquer un épuisement progressif des réserves alimentaires au niveau des sites sentinelles. Il est à noter que les marchés restent bien approvisionnés en denrées alimentaires importées de Nouakchott, Sélibabi, Mali et Sénégal.

3.3. Le suivi des marchés

Les principales denrées suivies indiquent une variation à la baisse par rapport aux données du trimestre précédent. Ainsi, le mil enregistre un prix moyen de 19 MRU le Kg contre 30 MRU le trimestre précédent soit une baisse de 37%. Pour le sorgho, il a été enregistré 17 MRU actuellement contre 35 MRU précédemment soit une baisse de plus 50%. Quant au haricot, il a été enregistré un prix moyen de 62 MRU le trimestre précédent contre 48 MRU actuellement soit une baisse de 23%. Enfin, le riz a enregistré un prix moyen de 24 MRU pour la période analysée contre 26 MRU le kg le trimestre précédent soit une baisse de 8%. Cette situation pourrait s'expliquer par la disponibilité des denrées au niveau des différents marchés des sites sentinelles. Par ailleurs et comme indiqué dans le graphique ci-dessous, une baisse des prix a été notée au cours de la période de novembre 2019 à janvier 2020 sur toutes les denrées à l'exception du blé moulu qui a connu une légère augmentation de 6% et une stabilité pour le riz local.

